



### Programme

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ? Traitez-vous des données personnelles ?

Quels sont les impacts de l'entrée en vigueur du RGPD le 25 mai 2018 par rapport à la réglementation qui existait auparavant ?

Comment s'y conformer ?

Une approche pragmatique, quelques solutions...



Un format personnalisable de 2 à 4 jour(s) / des ateliers et des cas pratiques.

Un groupe de travail de 4 à 8 personnes favorisant les échanges.



### Plan de formation

#### I - Les 7 grandes étapes pour être en conformité avec le RGPD :

- Insérer les mentions légales RGPD sur les supports
- Identifier et protéger les données sensibles
- Sécuriser les données personnelles de manière adéquate
- L'obligation de respecter les droits des personnes
- Le respect des principes juridiques essentiels tenant au traitement des données personnelles
- Le problème du transfert des données hors UE
- La détection et la notification des incidents sur les données (vol, fuite, perte ...)

#### II - La mise en conformité étape par étape

- La désignation d'un Délégué à la Protection des Données (« DPO » ou « DPD »)
- Le recensement et cartographie des traitements et de leur niveau de conformité
- L'analyse des risques des traitements et de leur impact sur la vie privée des personnes (« PIA »)
- La mise en conformité des traitements (gestion de la vie privée dès la conception)
- La tenue des registres obligatoires et le suivi des incidents

#### III – Panorama des solutions techniques

- Démonstration d'une solution de gouvernance

### Dates de sessions personnalisables



IDF



Normandie

### Tarifs

Nous consulter

[contact@agil-expertise.com](mailto:contact@agil-expertise.com)



### Participants

Toute personne concernée par un projet RGPD, ou une veille technologique et juridique.

### Prérequis

Connaissance pratique de l'entreprise.